

Déclaration liminaire CAPN du 8 juin 2017

Dans sa déclaration lors de la précédente CAPN, le SE-Unsa avait insisté sur la nécessité d'aborder la période qui s'ouvrait avec une volonté de stabilité éducative. Le temps dans le domaine de l'éducation s'accommode en effet plutôt mal du temps politique et des changements de ministère. Quelques semaines plus tard, force est de constater que ce n'est pas le souhait d'avoir une école durable qui anime un nouveau ministère avide de multiples déclarations dans les médias.

Ainsi, sur le plan des personnels, les décisions hâtives ne seront pas sans conséquence sur la gestion administrative des enseignants et des équipes. Le risque de voir balayer les efforts de chacun et remis en cause l'engagement professionnel des enseignants au quotidien est bien prégnant. Avec la transformation du dispositif « Plus de maîtres » et une nouvelle dérogation possible concernant l'organisation de la semaine, ce sont de nouveaux emplois du temps qui se profilent, de nouvelles organisations pédagogiques qui doivent être pensées, des procédures d'affectation qui sont ré-ouvertes et des modifications de postes qui vont toucher des personnels.

Le SE-Unsa estime qu'avant d'ouvrir, ou de rouvrir, des chantiers pour lesquels des évaluations sont d'ailleurs en cours, il est nécessaire de voir aboutir des chantiers toujours ouverts. C'est le cas par exemple pour les décharges de direction, notamment des petites écoles : les dix jours, bien que prévus par la circulaire de 2014, sont loin d'être effectifs partout. Il en va de même concernant les cinq semaines de formation prévues.

La mobilité géographique, tant au plan national que départemental, constitue un autre chantier ouvert. Les collègues rattrapés lors de la phase complémentaire nationale ne constituent pas un volume suffisant pour augmenter un taux de satisfaction toujours en deçà des espérances des enseignants. La rentrée prochaine sera encore très problématique pour beaucoup trop de collègues. Au risque de se répéter, le SE-Unsa souhaite remettre en lumière la question des calibrages. Quelques jours après les résultats nationaux, des administrations locales annonçaient des volumes d'entrée par ineat bien supérieurs au calibre fixé. Au-delà du constat, il faut opérer un suivi de ces départements et académies coutumiers de cette pratique pour rectifier cette situation difficilement compréhensible par nos collègues. De plus, le déficit d'enseignants constaté dans beaucoup d'académies conduit à envisager un recours aux contractuels. Cela est difficile à appréhender pour les collègues qui souhaitent intégrer ces académies.

Au niveau des départements, les questions de mouvement constituent elles aussi des préoccupations pour les enseignants. Le cadrage national pour le profilage des postes a constitué une avancée, au moins pour partie, dans de nombreux départements. Pour le SE-Unsa, un suivi de son application sera à mettre en place au cours de l'année prochaine. Il faudra aussi poursuivre le travail entamé sur les problématiques de vœu géographique et de mouvement complémentaire. Le SE-Unsa demande à nouveau de rappeler aux différentes DSDEN les bonnes pratiques concernant l'incompatibilité déclarée de certains postes avec le temps partiel. L'engagement de la DGRH à ce sujet remonte à 2015, confirmé en 2016 : sa non-réalisation contraint certains de nos collègues à opérer un choix entre vie personnelle et vie professionnelle.

Pour terminer, temporairement, avec la problématique d'une gestion plus humaine des personnels, le SE-Unsa déplore une montée en puissance des refus généralisés de temps partiels sur autorisation, de détachement ou de disponibilité. On aborde ici une question essentielle de GRH : pour le SE-Unsa, toutes les demandes doivent faire l'objet d'un examen au cas par cas, loin d'un principe de refus dogmatique imposé à tous.

En conclusion, le SE-Unsa rappelle son attachement à voir traités ces pans de la gestion des ressources humaines afin que celle-ci confère à nos collègues une meilleure reconnaissance de leur engagement.